Image not found or type unknown

Travaux balcon / la regei nous demande d'enlever la climatisation

Par **let69003**, le **26/09/2017** à **22:44**

Bonjour,
La régie doit faire des travaux sur notre balcon. Pour cela, la régie nous demande d'enlever notre climatisation pour accéder à l'infiltration d'eau dans le mur. La dépose et la repose de notre climatisation s'élève à 500 €. Qui doit prendre en charge ce montant ?
Merci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **27/09/2017** à **09:56**

Bonjour,
Si la clim appartient à la Régie, c'est à elle de supporter les frais de dépose.
Sinon c'est à vous, en admettant que vous ayez eu l'autorisation de l'installer.
Dans le cas contraire vous n'aurez même pas le droit de la reposer.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés